

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2,50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

La grève et la communauté

La paix du travail unit les patrons et les employés dans l'idée que leurs intérêts communs sont plus forts que leurs divergences. Mais l'individualisme libéral et l'étatisme collectiviste qui contestent la réalité communautaire de l'entreprise et de la profession organisée ne cessent, chacun à sa manière, de saper le partenariat social. Jusqu'à récemment, la prospérité générale dissimulait ce vilain travail. Aujourd'hui que l'argent se fait plus rare et plus difficile, nous nous apercevons de l'ampleur des dégâts. Sur ce point, les grèves de Reconvilier et de Crissier ont servi de révélateur.

24 heures, sous la plume de M. Claude Ansermoz, affirme que les employés de Swissmetal «font redécouvrir au peuple suisse les vertus et la nécessité de la grève»¹. Nous avouons préférer les vertus de la paix du travail, qui a assuré plusieurs décennies d'une prospérité inégalée à la Suisse.

La paix du travail est constituée d'une multitude d'arrangements et de compromis qui laissent peu de place à l'enthousiasme. Il y faut un sens aigu du possible et du relatif. Il y faut surtout une bonne dose de confiance réciproque. Ce n'est pas donné. La paix du travail n'est pas un acquis, mais le résultat fragile d'un effort constamment renouvelé. S'abandonner à la facilité d'une idéologie de l'histoire ou de la nature qui permet au plus ignorant de tout expliquer, c'est évidemment plus facile. De même qu'il est plus facile de préférer le romantisme du «tout ou rien» et de l'affrontement dans les rues à la mise au point laborieuse de subtils équilibres entre des forces divergentes.

Il est impossible qu'il n'y ait pas de grève, mais n'en faisons pas une victoire du droit et de la civilisation. Parler d'un droit de grève est un contresens. C'est parler du droit de ne pas respecter le droit. Il est impossible qu'il n'y ait pas de grève, mais il faut voir toute grève comme une régression des relations humaines à un stade élémentaire, comme un retour à l'état sauvage. Et ceci est vrai de quelque côté que soient les torts. Il faut être malade dans sa tête pour considérer comme un bien en soi le fait que le nombre des grèves augmente.

Ces grèves nous ont rappelé que le communisme est bien vivant. Écoutons Aristide Pedrazza du syndicat SUD: «La grève de Swissmetal nous fait battre le cœur... Nous entrons dans une période de conflictualisation accrue entre les acteurs sociaux avec une augmentation des grèves et des moyens de lutte. Il s'agit d'une tendance lourde dont nous nous réjouissons.»² Celui-là n'a rien appris et rien oublié: ni le prophétisme du *Manifeste*, ni les dogmes du *Capital*, ni les tics de langage du prêt-à-penser marxiste.

Les marxistes ont su faire patte douce le temps que se soit estompé le souvenir des fantastiques échecs économiques, politiques et sociaux des régimes communistes. C'est aujourd'hui chose faite. La réhabilitation a été d'autant plus aisée que la «main invisible» du néo-libéralisme n'a pas fait preuve, c'est le moins qu'on puisse dire, de vertus sociales particulièrement efficaces. Il est vrai aussi que les démocrates sont mal à l'aise pour contester le communisme sur le fond.

S'ils sont plus regardants sur le choix des moyens, ils émargent au même fond égalitaire et partagent la même croyance dans le Progrès en marche et dans la toute-puissance de la volonté humaine. Il suffit qu'un communiste critique le stalinisme et affirme renoncer à la violence révolutionnaire pour que l'opposition du démocrate s'effiloche et que les connivences idéologiques réapparaissent.

Prévisible, ce retour du communisme pur et dur n'en est pas moins inacceptable. Nous posons en principe que des employés, qu'une nécessité vraie ou supposée contraint à la grève, ne doivent pas être transformés en pions idéologiques par des allumés de l'agit-prop qui se moquent pas mal de leurs intérêts concrets.

Dans son édit de *Domaine Public* intitulé d'une façon toute marxiste «Une leçon de praxis», M. André Gavillet³ écrit: «Il n'est pas acceptable que les détenteurs de capitaux décident seuls du sort de l'entreprise et de ceux qui en vivent... La gestion à distance, anonyme, sans visage, n'est pas tolérable. Si l'entreprise est un risque, les capitaines doivent être à bord et les armateurs restés au port n'avoient que des droits limités.» *Bene, recte, optime*. Mais pourquoi placer ces remarques fondamentales sous l'autorité de Marx? Marx et les marxistes confondent eux aussi le capitaine et l'armateur. Ils identifient eux aussi le patron et l'investisseur sous le terme général de *capitaliste*. De plus, et contrairement aux capitalistes, ils confondent la préservation de l'ordre public et la planification autoritaire de

l'activité des entreprises. Quel que soit le mal, le remède marxiste est pire.

Le travail a recommencé à Reconvilier. Il semble y avoir un début de dialogue entre les employés de Filtrona et son directeur. Les gouvernements cantonaux sont intervenus dans les deux cas pour rendre le dialogue possible. L'Etat est incontestablement à sa place dans ce rôle de conciliateur. Mais comment peut-on saisir l'office de conciliation tout en continuant de faire grève? Il y a là une inconséquence que l'Etat de Vaud ne devrait pas admettre.

On ne peut se contenter de constater l'usure du tissu social et d'enterrer la chose en disant: «Les syndicats n'ont tout simplement plus le choix. Ils doivent désormais s'adapter aux discours de plus en plus durs de leurs partenaires sociaux»⁴. C'est attribuer d'office la victoire à la pesanteur et au désordre. Si les conditions économiques et sociales d'aujourd'hui sont bien différentes de celles d'avant-guerre où des esprits visionnaires ont conclu la paix du travail, la nature communautaire de l'entreprise et de la profession subsiste. C'est elle qui doit continuer à indiquer les perspectives de réflexion et d'action du côté des employés, des patrons et de leurs syndicats.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ 24 heures du 24 novembre.

² 24 heures du 25 novembre.

³ *Domaine Public* N° 1626 du 3 décembre.

⁴ Nicolas Verdan, 24 heures du 25 novembre.

Réabonnement critique

Monsieur Pierre Santschi nous envoie une lettre de lecteur qu'il propose d'intituler «Le manque de rigueur intellectuelle des commentateurs politiques contribue-t-il à la déliquescence des mœurs?»

Monsieur le Rédacteur,
Votre appel de cette année au réabonnement à La Nation s'accompagne de jérémiades, partiellement justifiées d'ailleurs, sur le thème «Tout f... le camp» au Pays de Vaud. A vous lire, seules la Ligue vaudoise, et son bras armé La Nation, prendraient le contre-pied de cette déliquescence sociétale.

Stigmatisant notamment la disparition de repères solides, dont la rigueur intellectuelle pourrait être l'un des porteurs, La Nation ne devrait-elle pas balayer aussi devant sa porte, elle qui s'exprime sur les acteurs politiques dont elle condamne volontiers les dérives?

Ainsi intituler «Référendum des communes» une initiative dont le texte

révèle qu'il n'est que le référendum de municipalités, est une malhonnêteté intellectuelle. Ce procédé est celui de publicitaires politicards en mal de signatures qui contribuera à couler cette initiative. Si elle ne se cachait pas derrière cette manipulation des mots, cette initiative pourrait justifier au moins une discussion de bonne foi.

C'est en espérant que, après ce dérapage, vous retrouverez la rigueur d'un Marcel Regamey, je renouvellerai mon abonnement pour 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

Pierre Santschi
Ing.-physicien EPFL, SIA,
Lausanne

Nous n'avons jamais prétendu être les seuls à nous préoccuper du Canton et de son avenir. Nous savons parfaitement que beaucoup de Vaudois travaillent de beaucoup de manières au bien commun du Canton. Tout au plus

avons-nous quelque droit à prétendre être les seuls à juger des questions politiques en fonction exclusive du bien commun vaudois, d'une façon désintéressée – si ce n'est qu'il nous intéresse que notre Pays vive bien – et sans considération partisane d'aucune sorte.

Pour ce qui est de la formule «Référendum des communes», nous n'avons jamais dissimulé le fait que l'initiative «La Parole aux Communes!» confiait à la municipalité la responsabilité d'engager sa commune. Pourquoi l'aurions-nous fait, d'ailleurs? Selon l'article 150 lettre b) de la Constitution vaudoise, les municipalités ont une présomption de compétence en matière de représentation des communes.

Le choix de la municipalité plutôt que du conseil général ou communal s'imposait à nous dès lors que nous conservions le délai de quarante jours prévu pour le référendum populaire. Si l'on confiait aux législatifs communaux la compétence de lancer un réfé-

rendum, il faudrait dans ce laps de temps que trente-neuf municipalités (et même bien davantage, puisque des conseils pourraient décider négativement) cernent le problème, prennent contact entre elles, qu'une commission par commune soit nommée et réunie, qu'elle siège et rédige son rapport, qu'on convoque séparément une session extraordinaire de trente-neuf (et plus) conseils... Imaginons une loi votée à la fin du printemps et publiée par la FAO du 30 juin. Bonne chance pour convoquer le conseil général en respectant les délais légaux, bonne chance pour obtenir le quorum! C'est trop court et trop aléatoire.

Cette argumentation peut sans doute être contestée – on ne l'a pas fait de manière convaincante jusqu'à aujourd'hui – mais M. Santschi, que nous remercions de se réabonner malgré tout, n'a aucun motif de parler de dérapage à ce sujet.

D.

Faire la guerre : Antoine-Henri Jomini

par Jean-Jacques Langendorf

En avril 2002, *La Nation* a rendu compte du premier volume de l'étude monumentale et magistrale de Jean-Jacques Langendorf sur le général Jomini. Il s'agissait tout d'abord, sur la base d'une abondante bibliographie suscitée depuis plus d'un siècle par ce personnage hors du commun, complétée par des recherches historiques fouillées, d'établir sa biographie tourmentée et d'en faire un portrait sans complaisance. L'ampleur du sujet a rapidement convaincu Jean-Jacques Langendorf de prévoir un second volume distinct pour présenter, dans son contexte historique, la doctrine de Jomini, avec comme sous-titre «le penseur politique, l'historien militaire, le stratège»¹.

L'objet de ce deuxième volume n'est évidemment pas de reprendre la biographie de Jomini, sinon en filigrane. Contentons-nous de souligner la performance intellectuelle qui a consisté à mener de front une juvénile carrière militaire (peu illustrée, il est vrai, par des campagnes et des combats) et une énorme masse de lectures, de recherches et de réflexions, aboutissant à la rédaction, à l'âge de 25-26 ans, de son premier grand ouvrage, son *Traité de grande tactique* (titre résumé!) paru en 1805-1806. Dans le contexte «guerrier» de l'époque, ce traité a pu avoir un certain retentissement, au moins dans le milieu militaire, mais il est un peu oublié et n'aurait certes pas suffi à assurer une durable et universelle réputation à Jomini comme stratège et doctrinaire de la tactique. Les spécialistes y trouvent néanmoins, dans ses considérations sur l'histoire et la politique de la guerre, illustrées par l'étude des campagnes de Frédéric le Grand puis de Bonaparte, l'origine et le fondement des idées finalement simples qu'il a ensuite développées et défendues durant toute sa vie d'écrivain. Sa bibliographie, s'étendant sur près de septante ans, représente huit pages de texte serré à la fin de l'ouvrage de J.-J. Langendorf.

C'est dans *L'Art de la guerre*, publié en 1808, peut-être pour répondre à des critiques de son traité (car presque toujours, lorsqu'il est critiqué, il contre-attaque avec vigueur, voire animosité!) que l'on trouve exprimé clairement et simplement le principe fondamental de sa doctrine tacticienne, qui consiste à *opérer, avec la plus grande masse de ses forces, un effort combiné sur le point décisif*. Pour Jomini, par l'application de ce principe «toutes les combinaisons sont bonnes» et sans lui «elles sont toutes vicieuses».

Pour lui, selon l'expression de Langendorf, ce principe très simple est un «véritable soleil platonicien, et s'inscrit ainsi dans la perspective rationaliste du réalisme des idées». Et de citer (p. 219) ce passage introductif de Jomini :

Ceux qui s'imaginent que l'art de la guerre consiste dans une combinaison au dessus de l'entendement commun des hommes, rapprochent ainsi cet art des choses miraculeuses émanées de la divinité; ils sacrifient à une idole et se condamnent à une ignorance éternelle, puisqu'ils mettent l'objet de leur culte hors de la portée de leur jugement. J'ai prouvé dans mon traité des grandes opérations militaires qu'un grand nombre de généraux étaient dans ce cas, et faisaient la guerre sans en connaître le principe fondamental. Il suffit, pour s'assurer de cette vérité, de passer en revue les fautes inouïes qui ont été commises dans les campagnes depuis 1792 jusqu'en 1806, ainsi que dans celle de la guerre de 7 ans.

On doit sérieusement s'étonner qu'une idée aussi nue et simpliste, sorte de recette infaillible pour gagner les batailles et les guerres, ait pu expliquer la réputation universelle de Jomini comme génial théoricien de la stratégie et de la tactique, traduit en de nombreuses langues et étudié jusqu'à nos jours dans des écoles de guerre, avec entre autres la réputation d'avoir été le devin de Napoléon. Bien sûr, à partir de cette pierre angulaire, le Vaudois a longuement développé, voire amendé ou enrichi sa doctrine dans plusieurs de ses ouvrages, dont les plus importants et les plus étudiés sont le *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre, et de leurs rapports avec la politique des Etats pour servir d'introduction au Traité des grandes opérations militaires*, de 1830, dédié au Tsar Nicolas I^{er}, puis le *Précis de l'art de la guerre...* (titre résumé) de 1841. Jomini considérait ce dernier comme le meilleur qui ait été écrit sur l'art de la guerre «jusqu'en 1869»! Alors qu'entre temps, soit en 1832/34, paraissait à titre posthume *Vom Kriege*, l'ouvrage fondamental de Clausewitz.

Clausewitz justement! Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle et durant tout le XX^e, lui et Jomini ont été comparés et opposés par les critiques et les penseurs de la chose militaire, exercice difficile dans la mesure où leur formation, leur tournure d'esprit, leur vision du monde, de la politique, de la guerre, étaient radicalement différentes et où eux-mêmes ne se sont jamais opposés directement. Extrêmement sûr de lui, souvent arrogant, Jomini était prompt à guerroyer contre quiconque ne se ralliait pas à sa doctrine et si Langendorf voit dans certains passages du *Précis* une réponse implicite à Clausewitz, on ne peut pas non plus exclure une certaine influence de ce dernier, ayant pu conduire Jomini à tempérer son rationalisme froid et carré et à élargir quelque peu sa vision. (Cf. pp. 207 et suiv., 287 et suiv., en particulier 288).

Donner ici un compte rendu même succinct de la «doctrine Jomini» dépasserait largement le cadre de ce compte rendu. Qu'il suffise de souligner l'énorme travail de l'auteur, qui a compilé pratiquement tous les écrivains de la chose militaire antérieurs à Jomini et lus par lui pour déterminer les influences éventuelles – pour autant que l'on puisse parler d'influence, car Jomini cherchait bien plutôt chez ses prédécesseurs les erreurs ou lacunes de conception –, puis l'exposé des principales critiques, positives ou négatives, suscitées par les abondantes publications de Jomini, sans oublier les répliques de ce dernier. Cela nous donne une vision globale de la pensée «jominienne» dans son contexte historique et du rôle qu'elle a joué et, dans une certaine mesure, continue à jouer dans les grands débats (des spécialistes) sur la stratégie et la tactique.

Un des très grands mérites de Jean-Jacques Langendorf est d'avoir su conserver à l'égard de Jomini, au terme d'un énorme travail de recherche, l'objectivité et le recul nécessaires. Non seulement il cite autant d'auteurs critiques et même sévères à l'égard de Jomini que de laudateurs, mais encore il se rallie (pp. 320 à 322) aux principaux critiques du Vaudois, dont la théorie se fonde sur un pur esprit de géométrie. Effectivement, le profane, le civil, le neutre, ignorants en matière de stratégie et de tactique militaires, ont de la peine à comprendre qu'il suffise pour infaillible-

ment gagner les batailles, d'appliquer les principes jominiens comme s'il s'agissait d'un brevet protégé, d'une recette secrète et inconnue de l'adversaire. Et si tous deux appliquent la même recette, quelles sont les conditions d'une victoire? L'adage du «hasard des batailles» dont est issue l'histoire universelle est un peu simpliste et si les plus grands capitaines, d'Alexandre à Napoléon en passant par Hannibal, César et autres, ont aligné des séries impressionnantes de victoires, le génie y a eu certainement plus de part que la chance. Mais si certaines batailles ont été gagnées dans l'ignorance (anticipée) des règles de Jomini ou contre ces règles, ou perdues malgré le respect de ces règles, c'est qu'ont prévalu, d'un côté ou d'un autre, toute une série de facteurs dont les plus déterminants ont su être pris en compte mieux par l'un des chefs que par l'autre (nature du terrain, météorologie, armement, moral des troupes, etc.), surtout avec le génie du coup d'œil et la rapidité d'adaptation aux circonstances et à l'évolution du combat. Citons à ce propos Langendorf (pp. 320-321):

Mais il y a plus grave: ce qui fait la vraie nature de la guerre échappe souvent au Vaudois, c'est-à-dire le fait qu'il s'agit d'un affrontement réel, complexe, souvent impénétrable pour les deux adversaires, entre des ennemis réels, dans des circonstances contraignantes variant à l'infini, dans un échange dialectique. Celui qui se trouve sur un point décisif, quelle que soit sa nature, est également apte à réagir, même s'il est attaqué par des forces supérieures. Contrairement aux Prussiens Rühle, Pfuël ou Clausewitz, Jomini ne possède pas le sens de la dialectique de la guerre: en le lisant on a constamment le sentiment que l'adversaire, dépourvu de toute initiative, n'existe que pour offrir son point décisif sur un plateau d'argent, afin de démontrer la justesse du principe fondamental.

A partir de là, il est manifeste que Clausewitz, constamment comparé et opposé à Jomini, lui est de beaucoup supérieur, esprit puissant et visionnaire annonçant d'ailleurs, sans la préconiser, la guerre totale, abhorrée par Jomini au

même titre que les guerres nationales ou révolutionnaires (il lui faut des guerres et des batailles classiques du type de l'ancien régime, éventuellement du Consulat et du début de l'Empire, vues comme des «parties d'échecs», devant être analysées selon les règles).

Langendorf cite à ce propos une critique qui comparait Clausewitz à Beethoven et par conséquent Jomini à Spontini, en ce qui concerne la vision du destin napoléonien (p. 398-399). Jomini est ce froid théoricien analytique qui, selon le mot de Sainte-Beuve, entendait soumettre la guerre – ce carnage – à la raison.

Mort en 1831, Clausewitz n'a pas connu les œuvres majeures et de maturité de Jomini (le *Tableau*, le *Précis*) mais alors ce dernier, son aîné d'une année, jouissait déjà d'une large notoriété lorsque le cadet, le visant, écrivait dans *Vom Kriege* (traduction Naville, Langendorf, p. 402):

(Les tentatives de théorie) visent des grandeurs certaines, alors qu'en guerre tout est incertain et que tous les calculs se font avec des grandeurs variables.

Elles ne considèrent que des grandeurs matérielles, alors que l'acte de guerre est tout pénétré de forces et d'effets spirituels et moraux.

Elles ne tiennent compte que de l'activité d'un seul camp, alors que la guerre repose sur l'action incessante que les deux camps exercent l'un sur l'autre.

Ces propos, plus que d'autres, ont eu quelque incidence sur les œuvres ultérieures de Jomini, estime Langendorf, quand bien même il n'acceptait jamais les critiques. Il n'a plus dénié la part de l'irrationnel, de l'intuition, du génie dans le sort des batailles. Il n'en reste pas moins que l'on peut être étonné de l'importance et de la durée de sa notoriété posthume. Est-ce la fascination d'une rationalité étroite mais rigoureuse, ayant cherché à définir les conditions d'une guerre limitée, telle que préconisée de nos jours, avec les succès très relatifs que l'on sait, par les stratèges américains?

ALEXANDRE BONNARD

¹ Georg Edition, Genève, 2004.

Le Général Guisan et le peuple suisse

de Jean-Jacques Langendorf

Au moment d'inaugurer, le 1^{er} octobre dernier, une salle de conférences dans la propriété de Verte Rive, à Pully, la Fondation Général Guisan a décidé de publier une plaquette rappelant la qualité exceptionnelle des relations que le Général, dans une des périodes les plus critiques de l'histoire de notre pays, a su créer entre l'armée et le peuple.

Ecrivain militaire de renommée européenne, Jean-Jacques Langendorf met en évidence, dans une langue vivante et colorée, le souci principal du Général de créer des contacts entre les différentes couches sociales et l'armée, de faire comprendre les nécessités qu'impliquait, pour notre défense, une situation politique et militaire très difficile, de maintenir enfin un climat de confiance, malgré l'atmosphère délétère de l'époque.

L'auteur démontre bien qu'après l'écrasement de la Pologne, l'invasion du Danemark et de la Norvège, puis de la Belgique et de la Hollande, suivis de

l'effondrement français – si l'on se replace dans la situation de l'été 1940 – adopter une solution aussi osée que celle du réduit était sans doute la seule possible. Mais il fallait la faire admettre et non seulement l'imposer. C'est là que la personnalité du Général, son charisme particulier ont joué un rôle déterminant, au-delà des voies de la hiérarchie officielle.

Le peuple ne s'y est pas trompé, qui l'a suivi et lui a accordé un crédit que seul, avant lui, avait connu un autre Romand, le général Dufour. C'est aussi la signification que prend le rassemblement de ces 300 000 hommes et femmes accourus à Lausanne, des lieux les plus reculés du pays, le mardi 12 avril 1960, pour un dernier adieu à leur Général.

JEAN-JACQUES RAPIN

La publication existe en français, en allemand et en italien. Elle est en vente auprès de la Fondation Guisan, avenue Général-Guisan 117, 1009 Pully, au prix de Fr. 6.–.

Aspects de la vie vaudoise réunis par Frédéric Monnier

Des producteurs vaudois méritants

(fm) Les producteurs vaudois de gruyère AOC se sont à nouveau distingués; en effet, l'IPG (Interprofession du gruyère) a récompensé récemment 32 fabricants de plaine (sur 210) ayant obtenu une notation supérieure à 19 points sur 20. Huit Vaudois figurent parmi les primés. Ces distinctions, calculées sur soixante mois de production, démontrent si besoin était la qualité et le savoir-faire de ces fromagers; toutefois ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg, car, selon M. Jean-Luc Andrey, responsable qualité de l'IPG, «les efforts consentis par tous les fabricants sont à relever», plus de 90% de la production des cinq dernières années ayant été d'excellente qualité (24 heures du 4 décembre 2004). A relever encore que l'un des Vaudois distingués, Gérard Bezençon de Pampigny, a obtenu une médaille d'or lors des *Swiss Cheese Awards* (dénomination officielle...) qui ont eu lieu à Appenzell. Même le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a, paraît-il, plébiscité ce gruyère!

Par ailleurs, trois producteurs de vacherin Mont-d'Or ont décroché également des lauriers en Autriche lors des *Käsiade*, compétition internationale parmi les plus importantes de la branche. Rodolphe Gosteli, du Solliat, obtient une médaille d'argent, Edy Neuhaus, d'Arnex-sur-Orbe, et Daniel Conod, de Baulmes, une médaille de bronze.

Signalons enfin non sans fierté que le riesling-sylvaner 2003 de la famille Morel à Valeyres-sous-Rances a décroché un coup de cœur du guide français des vins Hachette. Plusieurs de nos lecteurs connaissent bien la cave du châ-

teau et ses produits, cette distinction ne surprendra donc que ceux qui n'ont pas encore goûté à cette spécialité!

Saint-Sulpice, cartes postales et photos anciennes

(fm) Dans le cadre du Bicentenaire du Canton de Vaud eut lieu à Saint-Sulpice, fin octobre début novembre 2003, une exposition de photos et cartes postales anciennes sur le village. Deux Serpelious (nom des habitants de Saint-Sulpice) organisateurs de cette exposition ont souhaité en fixer le souvenir par un livre qui est paru il y a quelques mois. L'un, Roger Pête, a fourni la majeure partie des cartes postales (les photos en revanche proviennent de vingt-quatre fonds de famille différents), l'autre, Michel Pahud, assistant en histoire à l'Université de Lausanne, a rédigé l'introduction qui s'attache à dresser un historique des pintes, cafés, pensions et hôtels du village, mais s'est intéressé également aux cartes postales, pour lesquelles les études manquent encore, en posant les questions suivantes: qui fabrique ces cartes? qu'y représente-t-on? à qui les envoie-t-on? qui sont les premiers touristes de Saint-Sulpice? De ce livre se dégage un agréable et émouvant parfum de nostalgie (d'autant plus que le grand-papa, la maman et l'oncle de l'auteur de ces lignes apparaissent sur deux des photos...).

[L'ouvrage est disponible au greffe municipal de Saint-Sulpice, ainsi qu'à la Librairie Payot de Lausanne au prix de Fr. 45.-.]

La BHV publie un nouvel ouvrage

(fm) Intitulé *Patriotes et contre-révolutionnaires*, le dernier ouvrage de

la Bibliothèque historique vaudoise est consacré aux pamphlets, adresses et libelles qui ont été imprimés ou qui ont circulé dans le canton du Léman durant les années 1798 à 1803. Plusieurs textes sont reproduits intégralement et tous les imprimés sont brièvement présentés par Madame Jasmine Menamkat Favre. Cet ouvrage s'adresse à un public large, curieux de découvrir des imprimés datant d'il y a plus de deux siècles et rédigés dans un contexte politique agité. [Jasmine Menamkat Favre, *Patriotes et contre-révolutionnaires*, BHV N° 125. En souscription jusqu'au 31 décembre 2004 au prix de Fr. 40.- + frais d'expédition Fr. 6.-. Pour tous renseignements: BHV, Grand-chêne 8, 1002 Lausanne, tél. 021 320 38 31; site internet: www.s-a-v.org/bhv.htm.]

De Sottens au reste du monde

(pgb) S'il est un émetteur de radio qui a fait rayonner notre Canton – au propre et au figuré – bien au-delà de ses frontières, c'est bien celui de Sottens. «Ceux», faudrait-il écrire, car ce ne sont pas moins de trois antennes qui se dressent sur ce plateau élevé du Jorat.

Le nom du village vaudois est surtout connu depuis la seconde guerre mondiale pour sa station à ondes moyennes, qui diffusait à l'époque les chroniques de René Payot, et qui est aujourd'hui réservée au programme «Option Musique» de la Radio Suisse romande. Mais à côté de ces deux antennes en pointe (l'une servant de réserve) qui émettent sur une distance d'environ 400 à 500 kilomètres, se dresse une autre antenne, dite «en drapeau» – c'est à dire où divers câbles électriques sont tendus entre deux mâts verticaux, l'ensemble de cet imposant assemblage étant monté sur un rail circulaire et pouvant donc être

orienté à volonté. C'est depuis cette installation qu'ont été transmis, jusqu'au 31 octobre dernier, les programmes de Radio Suisse Internationale, qui pouvaient être captés dans le monde entier grâce aux propriétés de propagation des ondes courtes.

Les programmes hertziens de Radio Suisse Internationale ont cessé il y a un mois, sur décision de la Confédération qui a estimé qu'à l'ère d'internet, il y avait là quelques économies à réaliser. L'antenne va être démontée et le site rendu à l'agriculture. Mais auparavant, les radio-amateurs vaudois ont obtenu de pouvoir utiliser l'antenne pour leur passion, profitant de sa puissance et de ses performances pour participer à quelques concours en réalisant de nombreux et lointains contacts. Et pour faire partager leur joie, les membres du club «HB9MM» ont organisé, début décembre, des journées portes ouvertes où le public a pu découvrir à la fois les activités des radio-amateurs et l'impressionnante installation utilisée pendant des années pour transmettre la «voix de la Suisse» au reste du monde.

Pour l'anecdote, on y a même vu passer un politicien popiste vaudois bien connu. L'occasion de se rappeler que, du temps de la guerre froide, les ondes courtes ont été un vecteur essentiel de la propagande communiste et anti-communiste, ainsi que de l'affirmation nationaliste d'un grand nombre d'Etats à travers le monde. Une époque qui semble déjà lointaine...

[Informations et photos sur le site internet des radio-amateurs vaudois: www.hb9mm.com/sottens/]

«La Parole aux Communes!»

MOBILISATION GÉNÉRALE!

La récolte de signatures pour l'initiative «La Parole aux Communes!» arrive à son terme. A deux semaines de la fin, il nous manque encore un certain nombre de signatures. Il serait extrêmement regrettable que nous échouions pour quelques centaines, voire dizaines de signatures!

L'initiative, soutenue par plus de cent syndicats – certains nous ont rejoints ces tout derniers jours – ainsi que de nombreux municipaux et même des municipalités *in corpore*, donne un poids réel et un rôle incontournable aux communes dans le cadre de leurs discussions avec le Canton.

Si nous devons ne pas aboutir, les communes se verraient privées d'un instrument simple et efficace. On en resterait à un système où les communes doivent se contenter de donner leur avis avant de se plier à des décisions étatiques qui n'en tiennent parfois pas compte, comme on l'a vu avec la communalisation des routes cantonales.

C'est le tout dernier moment pour donner la parole aux communes. Nous invitons tous nos lecteurs à nous renvoyer leurs cartes de signatures, complètes ou non, et de nous en demander de nouvelles jusqu'au 17 décembre. L'engagement personnel, même modeste, de chacun ne peut jamais être remplacé par des envois anonymes en grand nombre. Nous devons donc nous mobiliser afin que cette opération soit un plein succès!

OLIVIER KLUNGE

DÉLAI DE RENVOI DES SIGNATURES: 17 DÉCEMBRE!

Comité «La Parole aux Communes!»
Case postale 3414, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14, info@referendum-des-communes.ch

Découpage

La nouvelle Constitution vaudoise nous y contraint: 8 à 12 districts. Tâche ardue. On perçoit déjà, surtout hors de Lausanne, les résistances que suscitent les divers projets qui évidemment brisent des liens historiques, des habitudes, des relations sociales établies de longue date. C'est pourquoi, dans une dernière *Nation* (N° 1743, du 15 octobre 2004), nous avons qualifié les divers projets de «guère satisfaisants».

Nous ne voulons ainsi entamer en rien le mérite de leur auteurs. Ils se sont donné la peine de tenter de résoudre un problème ultra-compliqué. Nous avons relu récemment les articles parus depuis quelques mois dans *24 heures* (projets libéral, socialistes ou élaborés par MM. Ghiringhelli et Thévoz). Ces travaux sont intéressants, on y trouve des idées originales qui méritent examen.

Sans parler du difficile problème de Lausanne – faut-il ou non diviser le district? – deux des projets (socialiste et Ghiringhelli) tiennent compte de la situation exceptionnelle du Pays-d'Enhaut et de la Vallée de Joux qui devraient au moins avoir le statut d'une sous-préfecture avec des bureaux de l'Etat en leur chef-lieu. Le second projet socialiste prévoit même un district de «la Vallée d'Orbe» (nous dirions plutôt «Vallée de l'Orbe») qui comprendrait aussi Vallorbe. Pourquoi pas Ballaigue et Vaulion? On aurait ainsi un district industriel jurassien. L'idée est séduisante et mérite examen.

Parmi tous ces projets, notre préférence va aux deux solutions socialistes.

M. Pierre Dessemontet, qui a dirigé la commission d'étude du parti, déclare ceci dans *24 heures* du 30 septembre 2004 (article intitulé «Découpage des districts: la recette socialiste», par M. Patrick Testuz): «Dans nos propositions, nous mettons en avant des cœurs de districts plutôt que des frontières. Sciemment, nous avons laissé des zones grises. Nous ne fixons pas de limites de districts. Cette détermination relève de la compétence des communes limitrophes».

Une consultation des communes est donc indispensable. Par contre une votation à caractère impératif rendrait le projet irréalisable. M. Patrick Testuz résume encore ainsi le projet de M. Dessemontet: «La taille, les découpages administratifs et les critères électoraux n'ont pas été retenus parmi les éléments d'appréciation». Espérons que le parti socialiste s'en tiendra à ces principes.

E. JOMINI

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

Résistance passive

«*Bonjour paresse*» est le titre d'un ouvrage à succès (100'000 exemplaires vendus) que son auteur, Corinne Maier, appelle un «ephlet», c'est-à-dire un mélange de pamphlet et d'essai.

Beaucoup de lecteurs s'y sont reconus. Il faut croire que le nombre des cadres «démotivés» aspirant au farniente est élevé. Le livre a plu parce qu'il est drôle, mais l'humour se détache sur un fond plutôt triste, voire morbide. Selon Corinne Maier, la grande entreprise, privée ou publique, serait en effet destinée à mourir, comme sont morts les régimes communistes avec lesquels elle présente des analogies soulignées par l'auteur à plusieurs reprises. La société communiste ressemblait à un gros animal rigide tandis que la grande entreprise fait figure de «mammoth cool et décontracté».

En voyant M^{me} Maier, on pressent une altermondialiste attardée dans l'adolescence. L'impression est fautive. Il s'agit d'une énergique quadragénaire, de style «bobo» (= bourgeois-bohème), mère de deux enfants, psychanalyste et écrivain, obligée de travailler comme économiste à mi-temps chez EDF pour «faire bouillir la marmite». Elle encourage ses amis cadres non pas à se révolter, mais à profiter des lourdeurs de l'entreprise pour en faire le moins possible. Cette recommandation cynique assumée comme telle résulte de considérations assez réalistes. La philosophie politique de la jeune femme tient en une phrase: «Il n'y a rien à attendre d'une révolution, car l'humanité ne cesse de répéter les mêmes erreurs: de la paperasse, des chefs médiocres, et dans les périodes un peu chaudes, quand les gens s'énervent vraiment, des gibets.» (p. 14)

Pourquoi s'acharner sur l'entreprise moribonde?

Mise à la mode en France au début des années 80 par Bernard Tapie, elle promettait l'efficacité économique alliée au souci d'épanouissement des individus. On s'aperçoit une génération plus tard que la grande entreprise n'est qu'ennui et brutalité. Elle en est réduite à organiser des séminaires pour «motiver» ses employés: *Mon grand-père, négociant self-made man, ne s'est jamais levé le matin en se demandant s'il était motivé; il faisait son métier, voilà tout*, dit à ce propos Corinne Maier.

Agir pour agir, changer pour changer, se réunir pour se réunir: dans l'entreprise on tourne en rond. On y pratique la langue de bois comme autrefois au parti communiste. Le discours n'est pas porté par un locuteur déterminé, mais reflète un processus impersonnel. On «initialise», on «finalise», on «s'adapte», on «pilote», on «se positionne». L'«efficacité» le dis-

pute à l'«excellence» et la «cohérence» demande des «compétences». Les acronymes font fureur. Les initiés se vantent d'en connaître les variations incessantes calquées sur les modifications des «organigrammes». Le jargon de l'entreprise est farci d'anglicismes alors que la plupart des cadres ont de la peine en anglais. Les slogans foisonnent: «Faire plus avec moins», «Il n'y a pas de problèmes, seulement des solutions», «Le savoir, c'est le pouvoir».

En entreprise, il ne faut pas dire qu'on travaille pour le salaire à la fin du mois, c'est honteux. Chacun est censé se «passionner pour son job». Les diplômes dévalués ne servent à rien. Les cadres sont en général surqualifiés. Le savoir-faire n'a pas la cote, les «compétences relationnelles» comptent plus. Il vaut mieux séduire son chef et ses collègues par son entêtement que dominer son métier. De toute manière, à 45 ans, on est fini. L'ambiance de la firme est moderne, lisse, transparente, tout le monde se tutoie, chacun peut s'exprimer, le bureau du manager est toujours ouvert. Mais à quoi bon s'exprimer? Peut-on s'opposer à la modernité? Le droit à l'expression signifie en fait «cause toujours!» L'essentiel est d'éviter les conflits. Le consensus doit régner. Pour éviter de briser, le cadre doit vanter la «mobilité» même si son rêve est de faire bâtir une villa en banlieue, participer aux séminaires de motivation, obéir aux codes de déontologie et autres chartes «citoyennes», s'intéresser à la paperasse engendrée par les changements de «stratégie» et se vouer aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) sans l'aide desquelles rien ne semble faisable.

Bien entendu, il faut accepter de côtoyer des collègues incultes, «parfaits exécutants, zélés, serviles avec les puissants, hautains vis-à-vis des autres», lécher les bottes d'un manager toujours en représentation, «visionnaire», «catalyseur» et «à l'écoute».

L'entreprise paraît condamnée parce qu'elle est soumise à un changement incessant: *Cette culture de la révolution permanente, inspirée de groupes comme ABB, General Electric ou IBM, est à la firme ce que la Révolution culturelle chinoise est à la politique: un rêve de changement sans fin qui n'est rien d'autre qu'une chimère. Mao Zedong serait bien étonné: rebattre les cartes, remettre tout en question pour contrer les lourdeurs, empêcher les situations acquises de se cristalliser, c'est précisément ce qu'il a tenté en vain de réaliser en Chine, sacrifiant au passage des millions de vies... En Occident, où les choses sont plus feu-*

trées (depuis 1946, du moins), cette image à la fois idéale et inquiétante reste heureusement du domaine de l'utopie. (p. 84).

Le processus capitaliste est en soi désespéré. Il s'agit «de consommer toujours plus pour se distinguer d'un voisin qui nous ressemble de plus en plus». On nous présente le profit comme une nécessité. Le communisme a présenté l'évolution historique comme nécessaire et le nazisme obéissait aux lois brutales de la nature. Pour Corinne Maier, tout ce qui se présente comme une nécessité inéluctable finit en totalitarisme.

En attendant la fin, il est recommandé aux cadres de ne pas trop se fatiguer. Personne ne s'en apercevra. Comme il n'y a plus de vrai métier en entreprise, personne ne sait ce que les cadres font au juste. Comme l'autorité s'efface («l'autorité est noyée dans un dispositif omniprésent et impersonnel»), personne n'ose commander, cela nuirait à la convivialité et un chef trop autoritaire risquerait d'être mal vu de ses supérieurs. L'idéal serait que les employés paresseux se licencient eux-mêmes. L'entreprise est comme une «armée mexicaine», entièrement constituée de colonels. La productivité étant forte malgré tout, une majorité de cadres peut se la couler douce au détriment de ceux (ils existent!) qui travaillent vraiment: quelques ingénieurs, les sous-traitants, les cadres en contact direct avec le client, les temporaires et les intérimaires «flexibles», c'est-à-dire faciles à déplacer ou à licencier.

Corinne Maier conclut en recommandant aux cadres de travailler pour le salaire, de refuser tout poste à responsabilité, de se chercher des connivences et d'être «sympa» avec la minorité qui «sue sous le burnous»: *Dites-vous bien que toute cette idéologie ridicule véhiculée par l'entreprise n'est pas plus «vraie» que ne l'était le matérialisme dialectique (surnommé «diamat») érigé en dogme par le système communiste. Tout cela n'aura qu'un temps et s'effondrera sûrement. Staline le disait, à la fin c'est tou-*

jours la mort qui gagne. Le problème c'est de savoir quand. (p. 112).

M^{me} Maier considère que l'art, la science et l'enseignement sont des viviers de vrais métiers. Elle est un peu trop optimiste. L'idéologie de la grande entreprise a envahi l'école, l'armée, l'hôpital et même l'Eglise. Dans ces domaines aussi, l'expérience et le savoir-faire sont méprisés au nom de ce que le philosophe Pierre-André Taguieff a appelé «bougisme», idéologie qui se caractérise par l'adoration du changement. Dans le monde professionnel, les slogans bougistes sont: «Désormais on doit se former tout au long de la vie» et «Il faudra changer trois ou quatre fois de métier jusqu'à la retraite». Partout, certains cercles se croyant à l'avant-garde invitent les gens à devenir les esclaves consentants (en jargon: «autonomes») de plans censés assurer un avenir radieux. Par exemple, dans l'enseignement, tout est fait pour que les maîtres se conforment à leur état de «pions» et se sacrifient à la construction joyeuse d'un école idéale imaginée dans les hautes sphères.

Les nouveaux «vrais métiers» apparaissent probablement davantage dans le monde des artisans et des petits entrepreneurs qui ne connaissent pas les «consultants», les «formateurs» ou les «psychologues d'entreprise».

Au XIX^e siècle, les ouvriers se révoltaient contre le travail à la chaîne. Ce genre de labeur a été transféré dans le tiers-monde. Sous nos climats, des travaux intellectuels de gestion et de planification, répétitifs et dépourvus de sens, sont exécutés par un prolétariat de géographes, de juristes, d'économistes, de diplômés en «sciences humaines», voire de théologiens athées, que l'université de masse produit par brassées. Beaucoup d'entre eux s'aperçoivent que leur activité est vide. Le livre de Corinne Maier montre qu'une résistance passive à l'abrutissement est en train de naître.

JACQUES PERRIN

Le Coin du Ronchon

Le jeu des chiffres et des lettres

Le peuple et les cantons ont accepté un ensemble de modifications constitutionnelles réorganisant divers partages des compétences et instituant un nouveau système de péréquation financière. Projet complexe qui a fait dire à de nombreux journalistes que les citoyens avaient voté sans vraiment comprendre de quoi il s'agissait.

Ce qui est sûr, c'est que l'affaire était moins complexe par son contenu que par le nom qu'il fallait lui donner. Désignée comme «Nouvelle péréquation fédérale» (NPF) il y a une dizaine d'années, elle est finalement devenue «Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches» (RPT). Dès lors qu'elle était soumise au vote en même temps que le «Nouveau régime financier de la Confédération» (NRF) et que la «Loi relative à la recherche sur les cellules souches» (LRCS), toutes les conditions étaient réunies pour que ceux qui apparaissaient les plus imbatables sur les tenants et aboutissants de l'opération se montrent finalement empruntés sur la manière de la nommer.

Au cours de la campagne, on a en effet pu lire un vibrant plaidoyer dont l'auteur, tout en tenant des propos cohé-

rents sur le fond, s'est quelque peu emmêlé dans ses abréviations. L'ancienne et la nouvelle abréviation se retrouvaient soudain côte à côte pour désigner chacun des deux volets du projet: «réforme de la répartition des tâches (RPT) et nouvelle péréquation financière (NPF)». Qu'une des lettres ait fait figure d'intruse n'était qu'un détail: quatre lignes plus bas, tout avait changé, et les deux composantes de la réforme étaient devenues «la NPR et la NRT». Hommage sans doute au dossier voisin de la «Nouvelle politique régionale»... et à un savant mixage des lettres qui restaient sur la table. La suite de l'article hésitait entre «RPT/NPF» et «RPT» uniquement. Confusions peut-être explicables par le fait qu'elles émanaient du président du parti libéral suisse (PLS) qui s'exprimait dans le bulletin du parti radical-démocratique (PRD).

D'où la définition de la péréquation: jeu des chiffres et des lettres. S'agissant d'un grand succès populaire de la télévision, il est très injuste, voire méprisant, de dire que les citoyens n'y ont rien compris.

LE RONCHON

Qui a écrit cela?

«Je ne suis pas croyant, mais il m'arrive de douter de mon incroyance...»

Aucun lecteur n'a reconnu cette citation d'Alain Charpilloz, parue dans *Le Jura Libre* du 30 septembre dernier.

Tous en appelant nos lecteurs à fournir le dernier coup de collier pour faire rentrer les signatures en vue de donner «la parole aux communes», nous leur soumettons une citation de circonstance.

[...] *Il faut d'une part que les mentalités évoluent et, d'autre part, que les moyens pour faire respecter cette autonomie existent en particulier sur le plan juridictionnel. Il est important à cet égard de définir les domaines d'autonomie communale, dans lesquels les communes peuvent faire valoir celle-ci. Tou-*

tefois, il convient aussi de s'assurer que, dans ces domaines, le canton n'exerce qu'un contrôle de légalité; l'autonomie n'est autrement qu'un vain mot.

Dans une Europe qui se construit, l'autonomie communale doit continuer à prendre toujours plus de place; comme l'écrit Fleiner, l'autonomie communale garantit une meilleure application de la démocratie et une administration plus humaine car organisée à l'échelon local.

L'autonomie communale est ainsi la garante d'un respect accru des droits de l'homme, raison d'ailleurs pour laquelle le Conseil de l'Europe a établi une charte européenne de l'autonomie locale.

Le premier lecteur à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *la Nation*.